



PRECIOUS WOODS

## DECLARATION D'ENGAGEMENT DE GESTION FORESTIERE RESPONSABLE

LA SOCIETE PRECIOUS WOODS-CEB EST UNE ENTREPRISE RESPONSABLE EN MATIERE D'AMENAGEMENT, D'EXPLOITATION ET DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE DES BOIS AU GABON.

Aussi, Elle s'engage en matière de gestion forestière responsable et de transformation industrielle à :

1. **Mettre tout en œuvre pour se conformer aux exigences** légales nationales et internationales ratifiés par le Gabon et aux autres exigences, notamment les principes et critères du FSC et les règles d'utilisation des différents logos et marques.
2. **Assurer la traçabilité de la chaîne de production**, vendre et acheter des bois légaux et être en mesure d'apporter la preuve de la légalité du bois ;
3. **Respecter les droits d'usages légaux et coutumiers** des communautés riveraines à travers le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) dans toutes les étapes de ses concertations avec les communautés locales riveraines. ;
4. **Partager les bénéfices de l'exploitation forestière** conformément aux dispositions légales et, dans la mesure de ses moyens légaux, appuyer le développement local des communautés riveraines
5. **Gérer de manière responsable les concessions forestières** en mettant en œuvre les actions inscrites dans les plans d'aménagements, notamment en respectant les clauses contractuelles établies pour le développement local, en protégeant les sites sensibles ou à fort potentiel écologique, et en contribuant au bien-être des travailleurs et de leur famille,
6. **Prévenir les pollutions** en mettant un accent sur la formation de son personnel et en utilisant des techniques et procédés nécessaires pour empêcher, réduire et maîtriser la création, l'émission ou le rejet de tout type de polluants et déchets,
7. **Veillez à l'amélioration continue** de l'ensemble de ses opérations afin de minimiser les impacts négatifs de ses activités forestières et industrielles sur l'environnement, la santé, la sécurité et d'optimiser les impacts positifs sur le développement socio-économique,
8. **Mener des audits rigoureux de conformité** de l'ensemble des opérations en lien avec cette politique et mesurer les progrès dans les performances environnementales, de santé, de sécurité et de gestion forestière,
9. **Communiquer ses objectifs** à tous les niveaux et postes, et pour cela toute l'équipe d'encadrement veille à ce que chaque intervenant interne ou externe soit conscient de ses responsabilité et devoirs en ce qui concerne l'impact de son activité sur la santé, la sécurité et la préservation de l'environnement ;
10. **Communiquer en toute transparence** sur sa démarche, ses impacts environnementaux, ses performances écologiques et sa responsabilité sociétale avec les différentes instances gouvernementales, les ONG, et toute autre partie intéressée.

La Direction met en place les ressources humaines, les compétences spécifiques, les infrastructures organisationnelles, les ressources technologiques et financières nécessaires à la mise en œuvre.

Fait à Libreville le 22 août 2018

Le Directeur Général

PRECIOUS WOODS - CEB  
COMPAGNIE EQUATORIALE DES BOIS  
B.P. 262 LIBREVILLE - GABON  
Tél. +241 01.73.45.78 - Fax +241 01.73.57.50  
S.A AU CAPITAL DE 1.537.500.000 XFA  
RCCM 2002 B01789 NIF 790251 G

